

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 039-213903073-20260624-M\_2026\_0034-DE

S<sup>2</sup>LO

## DÉLIBÉRATION N° M\_2026\_0034 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 / 06 / 2026

Date de la convocation :  
17 / 06 / 2026

Date d'affichage :  
17 / 06 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 11

Votes :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, les vingt-quatre juin, à dix-neuf heures zéro minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe PERCIOT.

### MEMBRES PRÉSENTS :

M. Philippe PERCIOT, Maire, Mme Magali MOYNAT, 1<sup>ère</sup> Adjointe, M. Frédéric REGAZZONI, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Patricia DARRIGADE, M. Cyril POIRIEUX, Mme Sabine BAUD, Mme Vanessa ALEMPS, Mme Marie DANTON, M. Régis LACROIX.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : Mme Sophie ÉCARNOT à Mme Magali MOYNAT  
M. Christophe SKIBINE à M. Philippe PERCIOT

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Vanessa ALEMPS

## TERRE D'ÉMERAUDE – DÉSIGNATION REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA CLECT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies B ;

VU la délibération du Conseil communautaire de Terre d'Émeraude Communauté en date du 28 avril 2026 portant composition de la CLECT ;

CONSIDÉRANT que la CLECT a la charge d'évaluer les transferts de charges opérés au sein de la Communauté de communes ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant au sein de la CLECT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

### ARTICLE 1 : Désignation

- DE DÉSIGNER en qualité de représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Terre d'Émeraude :
  - Mme Magali MOYNAT

### ARTICLE 2 : Exécution

- DE CHARGER Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de Terre d'Émeraude Communauté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Philippe PERCIOT, Maire

